

COMITE DE JUMELAGE COOPERATION ARLES-SAGNE

(MAURITANIE)

Club des Jumelages
Place de la République
13 200 - Arles

Nature juridique : Ass. Loi 1901

Présidente : Anne-Marie PARRA
Téléphone/Fax : 04 90 93 07 40

Date de constitution : 1988 à Arles

Nombre d'adhérents : 175

Dans le cadre de la formule "jumelage", les objectifs sont une meilleure connaissance interculturelle et des actions pérennes d'aides au développement en collaboration avec les migrants de Sagné en France.

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION :
MAURITANIE

Village de **Sagné-Lobaly** (6760 habitants), région du Gorgol.

Les actions sont menées exclusivement à partir de demandes précises du village avec engagement simultané des divers acteurs sur le terrain (Mairie, Comité de Jumelage, association de migrants) et des responsables des secteurs de développement. Elles s'inscrivent autant que possible dans le plan de développement gouvernemental.

Des Assises réunissant la totalité des partenaires français et mauritaniens sont organisées avant le démarrage de chaque action d'envergure.

**EXEMPLES D'ACTIONS RÉCEMMENT
CONDUITES :**

- sur 2 ans : percement d'un forage et installation au village d'un château d'eau et de cinq bornes fontaines ;
- création d'une bibliothèque, conforme à la demande de Sagné, à l'initiative de la Médiathèque d'Arles.
- "Regards et Mémoire". En partenariat collèges/lycées d'Arles et de Sagné, travail photographique et recueil d'histoires, contes, chansons. Exposition montrée dans le cadres des "Rencontres Internationales de la Photo", Arles 2001.

EXPRESSION DE BESOINS :

Le Comité appelle les acteurs arlésiens des secteurs économique, culturel, social et éducatif à s'impliquer dans le jumelage/coopération.